VENTES A L'ENCAN

J. L Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

No 96.122—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

SUCCESSION DE

THOMAS FINEGAN.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division E pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire intitulée Succession de Thomas Finegan, numéro No 96.122 le dit ordre daté et signé, portant No 96.122 le dit ordre daté et signé du 31 mai 1911 et adressé à J. L. Onorato encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, JEUDI, le 6 juillet 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété foncière ci après décrite :

Premier—Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Cinquième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'étendue autrefois connue comme le "Brooklyn Warehouse Company Property," désigné comme lot numéro deux de huit numéro cent vingt-neuf, borné par l'avenue Opelousas (autrefois rue Market), l'avenue Sidell (autrefois rue Jackson) et les avenues Atlantique et Pacifique, mesurant vingt-sept pieds, cinq pouces de face à l'avenue Opelousas (autrefois rue Market) sur une profondeur de cent vingt pieds. Les améliorations portent le numéro municipal 1027 avenue Opelousas et consistent d'une bâtisse en bois à un étage, contenant trois chambres et cuisine.

Deuxième — Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot numéro onze, de huit numéro cent quarante-six, borné par l'avenue Sidell (autrefois rue Jackson), la rue Homer, les avenues Elmira et Belleville (autrefois Chestnut) sur un plan dressé par Arthur De Armas, voyer, daté du 28 février 1870, déposé pour référence en l'étude de W. H. Seymour, notaire en cette ville, ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Homer sur cent vingt-huit pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. Les améliorations portant le numéro municipal 816 rue Homer et consistant d'une bâtisse en bois à un étage contenant deux chambres et cuisine.

Cinquième—La moitié d'un intérêt indivis en un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District (ancienne) de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Belleville (autrefois Chestnut), Vallette (autrefois rue Gomelis), l'avenue Pelican (autrefois la rue Peter) et la rue Alix, désigné comme lot numéro dix, de l'îlet numéro 33 (autrefois ... et numéro ——) mesurant trente deux pieds de face à la rue Belleville, (autrefois rue Chestnut) sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, mesure américaine. Les améliorations portant les numéros municipaux 339-41 rue Belleville et consistant d'une maison double contenant six chambres chambre à bain, et bâtisses dans le fond de chaque côté.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1911, les frais des ventes et les frais de l'acte de vente pardevant William J. Hennessey, notaire. Les loyers réservés au vendeur jusqu'au passage de l'acte de vente et la vente sujette aux baux existant. Un dépôt de 10 pour cent (sans intérêt) du prix d'achat devant être fait au moment de l'adjudication avec

Agent de Propriétés Foncières, 910 rue Gravier.

4 juin—4 11 18 25—juil 2 6

Stroudback, Stern & Gumbel. Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Alexander Marx, exécuteur, et al. vs Leon Marx et als.

No 96.294 — Cour Civile de District, Division A.

AU PLUS HAUT ENCHERISSEUR

Magasin de valeur et Résidence.

No 3137 rue Magazin entre les rues Harmony et Nouvelle.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — MARDI, le 18 juillet 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 7me jour de juin 1911 et le jugement signé en cour ouverte le 12me jour de juin 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessous intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Faubourg Livaudais, Quatrième District de cette ville, et désigné par la lettre E sur le plan dudit Faubourg, et aussi conformément à un plan levé à Peter Kaiser en son acte d'achat et mesurant, d'après ledit plan dernièrement mentionné, vingt huit pieds une ligne de face à la rue Magazin, entre les rues Harmony et Nouvelle, cent soixante-trois pieds de profondeur et façade à la rue Nouvelle, cent soixante trois pieds onze pouces et six lignes et dix-neuf pieds de profondeur et façades la rue Harmony et dix pieds dans le fond ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, et connu par le No municipal 3137 rue Magazin, acquis par le défunt Simon Marx, par acte pardevant Joseph Cohn, notaire, de Peter Kaiser, en date du 5 Mars 1862, enregistré dans le livre des transferts, 85 folio 318.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer les taxes de 1911, l'acte de vente pardevant Scott E. Beer, notaire, aux frais de l'acquéreur, dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

N. B. Conformément aux conditions du jugement ci-dessus la propriété ci dessus devant être vendue sujette au bail existant et privilège de renouveler en cas réalité lequel bail est daté du 15me jour de juin 1910, et est enregistré au bureau des transferts pour la paroisse d'Orléans dans le livre No 239, folio 99, sous les conditions de ce bail, la propriété devant être louée à bail pour $80 00 par mois jusqu'au 15me jour d'août 1912 avec le droit de celui qui loue à bail de renouveler ledit bail aux mêmes conditions pour un terme de plus de cinq ans, commençant à l'expiration du présent bail, et si ce droit de renouvellement a été exercé celui qui loue à bail peut accorder aussi un autre privilège de renouveler pour un autre terme de cinq ans aux mêmes conditions. Une copie dudit bail sera exhibée et lue au moment de la vente.

STROUDBACK STERN & GUMBEL Ltd., Encanteurs.

Edgar N. Cahn, avocat pour le demandeur.

J. H. Ments, avocat pour le défendeur.

18 juin—15 18 25—juil 2 9 16 23

50 YEARS EXPERIENCE

PATENTS

Trade Marks Designs Copyrights &c.

Scientific American

VENTES A L'ENCAN,

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE

JEUDI LE 6 JUILLET 1911

A la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, à Midi.

Succession de Martha Scott.

Conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire de la succession de Martha Scott No 96 961 du Docket daté du 29 mai 1911, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés comme suit :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant et étant situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet Nord Marleyville, borné par les rues Prytanard (autrefois St-Jean Baptiste, Apricot (autrefois Douzième) Marie Marthe (ou Audubon) et la propriété de l'Université Tulane de la Louisiane, équivalant d'un lot de terre mesurant 30 pieds de face à la rue Apricot (autrefois Douzième) sur 151 pieds 3 pouces et 2 lignes en profondeur entre lignes parallèles, lequel dit lot est désigné par le No 7 sur un devis annexé à un acte pardevant Rolla A. Tichenor, notaire le 10me jour d'avril 1907. Etant la même propriété qui a été acquise par feue Martha Scott, de la succession de Daniel Freeman, No 88.029, du Docket de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans et avait été acquise par Daniel Freeman de Mme Fannie J. Tobin, épouse de Thomas H. Underwood, par acte pardevant Rolla A. Tichenor, notaire le 25me jour de mars 1908, enregistré en le livre des Transferts 216, folio 548. Les améliorations consistant d'une bâtisse en bois contenant 2 chambres et une cuisine.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant Gustave J. Micou, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat avec

LIONEL M. RICAU, Encanteur, No 825 rue Union.

4 juin—4 11 18 25—juil 2 6

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

Le cottage simple No 2759 rue Conti.

Succession de Mme C. Catherine Meyer, épouse de Mathias Hombrecht.

No 96 634—Cour Civile de District.

JEUDI, le 20 juillet 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

En vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, je vendrai, JEUDI, le 20 juillet 1911, à midi, à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés, comme suit :

Un lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No trente et un de l'îlet No 64 borné par les rues Conti, White, Broad et la Promenade Carondelet sur un pas dépose comme No 79 en l'étude de S. Magner, un notaire en cette ville.

Ledit lot mesurant vingt neuf pieds six pouces plus ou moins de face à la rue Conti sur cent pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année courante, payer pour l'acte de vente pardevant Anthony J. Rossi notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

GEO. ST PAUL, Encanteur, No 317 rue Carondelet.

18 juin—18 25—juil 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Barbara Heidt, veuve de Daniel Becker.

No 96 652—Cour Civile de District.

Le Cottage Double Elégant, Nos 818 et 820 rue Nord Tonti—JEUDI, le 6 juillet 1911, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi. En vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je vendrai jeudi, le 6 juillet 1911, à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés, comme suit :

Une certaine portion de terre, avec toutes les améliorations, etc., dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 295, borné par les rues Tonti, Mifo, Ste Anne et Dumaine, mesurant trente pieds neuf pouces de face à la rue Tonti, trente pieds sept pouces sept lignes de largeur sur la ligne du fond et cent quarante huit pieds six pouces et une ligne et demie de profondeur et est désigné par le No 21 sur un devis de Basin et Roche.

Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant désignées par les Nos 818 et 820 rue Nord Tonti, et une petite bâtisse dans le fond dudit lot.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité incluant 10 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès; l'acquéreur doit payer au-dessus et en plus de son enchère les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1911, et déposer 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication avec

GEO. ST. PAUL, Encanteur

4 juin—4 11 18 25—juil 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Lucy A. Bennett, épouse de Simon W. Bennett.

No 91.563—Cour Civile de District.

JEUDI, le 20 juillet 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, je vendrai JEUDI, le 20 juillet à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés, comme suit :

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sequin, Eveline, Elise et Bouny, et désigné comme lot No 13, et mesurant, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Sequin sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout d'après un plan dressé par A. D'Hémécourt, le 10 septembre 1846, et déposé en l'étude de H. P. Caire, ancien notaire en cette ville, comme plan No 195 du livre des plans No 2 bis.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année courante et payer pour l'acte de vente pardevant Wm Renaudin, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat avec

GEO. ST-PAUL, Encanteur, No 127 rue Carondelet.

B. B. Howard, avocat.

18 juin—18 25—juil 2 9 16 20

I. B. Rennyson.

Vente en partage—En la Succession de Perry Tillman—No 96,968, Cour Civile de District, Division C. A l'encan, JEUDI, le 20 juillet 1911, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi. Deux beaux terrains pour bâtir avec vieille maisons, 715 rue Adams, un lot et demi de l'avenue St Charles, mesurant ensemble 50 pieds par 137 pieds 6 pouces.

Conformément à un ordre à moi adressé par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Division C, Cour Civile de District dans l'affaire de la Succession de Perry Tillman, No 96 968, je vendrai la propriété ci après décrite, à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 20 juillet 1911, à midi :

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Septième District de cette ville [ou refois Carrollton] dans l'îlet 19 B, borné par les rues Hampton, Deuxième (maintenant Maple) Hillary et Adams, et d'après un plan déposé en l'étude de Selim Magner, ancien notaire, comme plan No 109, lesdits lots sont désignés comme Nos 22 et 23 et d'après cela mesurant chacun vingt-cinq pieds de face à la rue Adams sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente sept pieds six pouces.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1911, et l'acte de vente devant être pardevant John Wagner, notaire, aux frais de l'acquéreur, et 10 0/0 de dépôt au moment de la vente chez I. B. RENNYSON.

... 16 20

VENTES AL'ENCAN

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE. Cottage Simple No 2819 avenue Washington entre les rues Clara et Willow ayant cinquante pieds neuf pouces de face sur une profondeur de cent vingt neuf pieds.

Mme Margaret Baumann Veuve de Frank Lamothe maintenant épouse de Owen Mahoney vs Louisa Zerkhauer et al. No 96 655 Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, Honorable Porter Parker Juge.

PAR LOUIS HUFFT Encanteur — Bureau 826 rue Union — JEUDI le 27 juillet 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement signé le 20 juin 1911 par l'Honorable Porter Parker juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente au plus offrant à l'encherre publique de la propriété ci après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre avec tous les droits voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant, ou en dépendant de quelque façon, située dans l'îlet 357 du Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Washington, Quatrième, Clara et Willow suivant le plan de Louis Pilié, voyer, déposé en l'étude de E. Bouny. Ladite portion de terre commence à une distance de 96 pieds du coin de la rue Clara et mesure cinquante pieds, neuf pouces de face à la rue Washington sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Comptant : l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de l'année 1911 en plus et au-dessus du prix d'achat et payer tous les certificats nécessaires et l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, en plus et au-dessus du prix d'achat. L'acquéreur touchera les loyers à dater du jour de l'acte de vente passé, et devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

LOUIS HUFFT, Encanteur, Bureau 826 rue Union.

E. M. Stafford et H. W. Robinson, avocats.

23 juin—23 25—juil 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un joli Cottage dans le Sixième District, Nos 4621 4623 rue Howard, entre les rues Valence et Cadis contenant 5 chambres et chambre à bain de chaque côté et 4 actions de la Builders Supply Company (Ocean Springs, Miss.) valeur au pair $25.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne JEUDI le 20 juillet 1911 à midi, et un lot de meubles de maison devant être vendu sur les lieux No 4623 rue Howard à 2 heures P. M., à la même date.

Succession de James D. O Brien—No 93 081. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur. — Bureau No 826 rue Union — JEUDI, le 20 juillet 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu le 14 juin 1911 par l'Hon. E. K. Skinner juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre à l'encherre publique, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre, situé dans le Sixième District, dans l'îlet No 583 de cette ville, faisant face à la rue Howard, entre les rues Valence et Cadis, borné par la rue Freret, désigné comme lot K, mesurant trente-trois (33) pieds de face à la rue Howard sur une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles le tout d'après un devis de subdivision de George De Armas, voyer et ingénieur civil de la date du 21 novembre 1910.

2° Certificat No 10 pour quatre (4) actions de la Builders Supply Company (Ocean Springs Miss.) de la valeur au pair de vingt cinq dollars ($25.00).

Conditions—Comptant l'acquéreur devant assumer et payer pour les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1911, et déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant Anthony J. Rossi, notaire.

3° Un lot de meubles de maison consistant de meubles de salon, deux ameublements de chambre, meubles de salle à manger, réfrigérateur, "Quick Meal Range" et chandelier attachée garde-manger et tables et etc. devant être vendus sur les lieux No 4623 rue Howard, à 2 heures p. m., à la même date.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS HUFFT, Encanteur, 826 rue Union.

Charles I. Déméchand, avocat pour l'exécutrice.

Ed. P. Foley, avocat pour les héritiers absents.

17 juin—17 18 25—juil 2 9 16 20

Morgan-Jacobs, inc.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE SUR QUATRE TERRAINS,

Dans le Troisième District

SUCCESSION DE J. FRANK VINCENT.

No 96 675. Division E, Cour Civile de District.

JEUDI, LE 6 JUILLET 1911,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Theard, juge de la Cour Civile de District, Division E, daté et signé du 25me jour de mai 1911, et adressé à SAMUEL L. JACOBS, Encanteur, Bureau No 331 rue Carondelet, je vendrai à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet C nouvellement No 719, borné par les rues Mathilda, David, (maintenant Claiborne), Kentucky et Prosper, (maintenant Derbigny), les dits lots sont désignés par les numéros un, deux trois et quatre dans l'îlet No 18, sur un plan du Faubourg Washington, et mesurant comme suit : le lot No 1, trente et un pieds un pouce et deux lignes de face à la rue Mathilda sur cent dix-neuf pieds de profondeur et façade à la rue Claiborne, sur lequel se deux rues il forme l'angle, et les lots 2, 3 et 4 mesurant chacun trente et un pieds de face à la rue Mathilda sur cent dix-neuf pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de la dite vente, devant être démontré par billets de l'acquéreur de son propre ordre et par lui endossés portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hypothèques spéciales et lien de vendeur sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1911. L'acte de vente et certificat requis devant être aux frais de l'acquéreur, ledit acte de vente devant être pardevant Peter Stiff, notaire. 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication

MORGAN JACOBS, INC., Encanteurs, Bureau No 331 rue Carondelet.

Wm V. Seeber, avocat.

4 juin—4 11 18 25—juil 2 6

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE CONSTABLE.

Mme Laura Dassinger vs A. B. Cole.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS — No 3,495 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Thomas F. Maher, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt No 219 rue Morgan, (Maison de Cour) le LUNDI, 3 juillet 1911, à 10:30 heures a m. les meubles et effets ci-après décrits, à savoir : Un ameublement de salon, (9 pièces). Un tapis square. Six tableaux. Une grande glace. Une table de centre. Une Berceuse. Quatre C. B. Chaises. Deux M. T. Toilettes. Une table à jeu. Une pendule. Deux statuettes. Un vase. Une G. D. Armoire. Deux M. T. Lavabos. Une Machine à coudre Singer. Saisis dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions — Comptant. GEORGE W. KOBOLT, Constable de la Deuxième Cour de Cité.

N. E. Humphrey, avocat pour la demanderesse.

25 juin—25 30—juil 2

VENTES A L'ENCAN

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI

COTTAGE DOUBLE

Nos 1014-1016 RUE AUSTERLITZ

SUCCESSION DE Mme MATHILDE DONNADIEU, VEUVE DE THEODORE GUIDRY

No 97,165—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI le 27 juillet 1911 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 19 juin 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le joli cottage double en bois à un étage Nos 1014-1016 rue Austerlitz, retiré du trottoir ayant un joli ginbage en fer avec galerie sur le devant. Le terrain est situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Austerlitz, Constantinople, Camp et Chestnut, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, ledit lot est désigné par la lettre X, sur un devis dressé par W. J. Warren, ingénieur civil, daté du 4 juillet 1908 d'après lequel il commence à une distance de 145 pieds de l'encoignure des rues Camp et Austerlitz et mesurant, en mesure américaine, 28 pieds 6 pouces de face à la rue Austerlitz sur 150 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Dans un voisinage tranquille près des lignes de chars, églises, écoles et marchés.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant B. Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs, avocat.

25 juin—25—juil 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrains du Troisième District pour Bâtir.

Succession de Jean Goffro.

No 98,605—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, 13 juillet 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 5 juin 1911, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Deux certains lots de terre situés dans Troisième District de cette ville, originalement désigné comme un lot sous le No 2 de l'îlet 116, nouveau Faubourg Marigny maintenant l'îlet 1546 plan de ville, borné par les rues Hope, Duels, St-Antoine et Annette, mesurant chacun 31 pieds, 11 pouces 5 lignes de face à la rue Hope sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur plus ou moins.

2° Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, originalement désignés comme un lot sous le No 3 dans le nouveau Faubourg Marigny, maintenant l'îlet 1547 borné par les rues Hope, Duels, Bagatelle (maintenant Bourbon) et St-Antoine, formant l'encoignure des rues Bagatelle (maintenant Bourbon) et Hope, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bourbon sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Conditions — Comptant. Les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911, au dessus du prix de l'adjudication. Vingt pour cent comptant requis au moment de la vente; l'acte de vente pardevant Fred Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs, avocat.

11 juin—11 18 25—juil 2 9 13

N. J. Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION.

De la jolie bâtisse Simple en bois à 2 étages No 1525 rue Dumaine, entre les rues Marais et Liberté.

A l'encan, JEUDI, le 20 juillet 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne.

Succession de Mme Marianna Bisai veuve de Felippe Lizza.

No 97,239—Cour Civile de District, Div. A.

PAR N. J. CLESI, encanteur — En vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King juge de la Division D, de la Cour Civile de District, signé le 15 juin 1911, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis juge de la Division A, de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Marais, St-Philippe et Tremé, et désigné par la lettre U sur un devis ou plan dressé par Arthur De Armas, député-voyer de ville, le 17 septembre 1881, et annexé à un acte passé pardevant C. T. Bonist, notaire, le 26 octobre 1881, ledit lot mesure vingt-six pieds dix pouces de face à la rue Dumaine, vingt-six pieds dix pouces en largeur dans le fond sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds, un pouce et deux lignes sur le côté vers la rue Marais et cent vingt-quatre pieds, six ligne sur le côté opposé, étant la même propriété acquise par la défunte Mme Maria Antonia Bisai, veuve de Philippe Lizza, de la succession de Mme Dorcas H. Fabey, par un acte pardevant W. Morgan Gurley, notaire en cette ville, le 3 avril 1907 enregistré dans le livre des transferts 212, folio 625.

Ladite propriété foncière devant être vendue aux conditions suivantes, à savoir : 1/3 ou plus comptant et la balance s'il y en a, en un crédit de un an ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur. La portion du crédit de ladite vente sera démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossées portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando, et toutes les clauses usuelles de sécurité, dix pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1911, et l'acte de vente qui doit être passé pardevant Maloney C. Seniat notaire, et de payer les frais des certificats et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec l'encanteur.

N. J. CLESI, 821 rue Gravier.

U. Marmont, Jr., et G. M. Hevaur, avocat pour l'exécuteur.

18 juin—18 25—juil 2 16 20

E. A. ANDRIEU.

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO.

Membre de la New Orleans Stock Exchange

P.O. Boîte 112, Nouvelle Orléans La.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES :

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS UNIS, PORT COMPRIS :

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER, PORT COMPRIS :

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS :

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER :

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.